



Fédération Nationale des Professeurs de Tennis

Les Sables d'Olonne le 18 août 2023

CONVOCATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE FNEPT 2023 (exercice 2022)

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'AG de la Fnept le
LUNDI 23 OCTOBRE 2023 à 16h00
au 49 rue Nationale 85100 Les Sables d'Olonne - FRANCE

Ordre du jour de l'Assemblée Générale (AG)

- Ouverture de la séance par le Président et Vote du PV de l'AG 2022 (exercice 2021)
- Rapport moral et financier
- Quitus au Bureau de la FNEPT pour sa gestion / Approbation du Rapport moral, des comptes
- Budget prévisionnel et vote sur son approbation
- Présentation de l'action Fnept pour la défense professionnelle et jurisprudences
- Evolution de la Convention collective nationale du Sport : élections professionnelles / Formation / Elections TPE
- Evolution de la Filière des Diplômes Tennis: DES, DE / Prospective, CQP, Titres, action du MJS, Agence Nat. du Sport.
- Caisse de retraite CIPAV / RSI
- Contrats d'assurance juridique Protexia / RC Pro FNEPT / Assurances
- Elections du Comité Fnept pour une durée de 4 ans
- Gestion administrative dont cotisations / Gestion Paypal - HelloAsso / Gestion internet
- Réflexion sur une éventuelle prochaine Coupe de France
- Questions diverses et orientations.

PROJET DE RESOLUTIONS :

- 1 – L'AG, connaissance prise des Rapport moral, Rapport financier , des Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et après en avoir délibéré, les approuve ;
- 2 – L'AG, connaissance prise du Budget prévisionnel comprenant notamment des frais de gestion administrative, de gestion cotisations, de gestion internet, ainsi que des avances habituelles nécessaires à la gestion et aux divers paiements entre le 1er janvier de l'année considérée et la date de l'AG, et après en avoir délibéré, les approuve.

Pour des raisons d'organisation et de sécurité - bureau ou location de salle, mesures sanitaires - toute personne souhaitant assister à l'AG devra en informer la FNEPT par mail à philippe.brossard@gmail.com au moins 10 jours avant sa tenue.

Le Secrétaire-Général de la FNEPT

Philippe Brossard
Philippe Brossard

Note très importante - Il est souvent difficile d'obtenir le quorum. En l'absence de quorum, l'Assemblée générale ou AG élective ne peut avoir lieu et l'assemblée est immédiatement clôturée, aucun débat ne pouvant avoir lieu. La date est alors reportée.

POUVOIR

Copier ce texte et envoyez le en .jpg / .png, ou pdf, par mail à fnept.tennis@gmail.com

Je soussigné.....

membre adhérent de la FNEPT et à **jour de mes cotisations**, demeurant à :

donne tous pouvoirs à : M. Mme Melle-----

à l'effet de me représenter :

à l'Assemblée Générale Elective de la FNEPT du **lundi 23 octobre 2023 à 16h00.**

au 49 rue Nationale 85100 Les Sables d'Olonne

ainsi qu'à toutes autres Assemblées ayant à délibérer sur tout ou partie des mêmes ordres du jour, en cas de remise ou d'ajournement de celle ci-dessus, et à cet effet, assister aux assemblées, prendre connaissance de tous documents, prendre part aux délibérations, présenter s'il y a lieu toutes observations, émettre tous votes sur les points figurant aux ordres du jour, signer toutes feuilles de présence et généralement faire le nécessaire.

Date et signature (précédées de la mention BON POUR POUVOIR) :

IMPORTANT : En cas d'empêchement du mandataire que vous aurez désigné, ce pouvoir ne pourra être pris en compte.

Vous pouvez désigner comme mandataire le président en exercice de la FNEPT (Joël Depoux), ou tout autre personne du Comité directeur.

Sans indication du mandataire, le pouvoir daté et signé sera considéré comme un vote favorable à l'approbation des rapports moral et financier et des résolutions et pourra être utilisé par le président de la Fnept lors des différents votes organisés lors de l'Assemblée générale.

A envoyer **de préférence** par mail à : fnept.tennis@gmail.com

(ou par courrier à FNEPT / Brossard 49 rue Nationale 85100 Les Sables d'Olonne)